Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs (PSEJE)



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE qui s'est réunie le mercredi 21 septembre 2011 à 19h30 avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation de l'objet de l'association ;
- Choix du nom et du siège de l'association ;
- Discussion des statuts ;
- Discussion du montant de la cotisation ;
- Présentation d'un budget prévisionnel;
- Vote des statuts ;
- Élection du Conseil d'Administration ;
- Élection du bureau par le Conseil d'Administration ;
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication ;
- Pot de l'amitié ;

• Personnes présentes à cette Assemblée Constitutive :

Patrick AMAR
Christophe LEROY
Martine HEMAIN
Éric DIDIER
Michel BARBE
Olivier LUISETTI
Valérie BATTEAU
Jérémie CORNIER
Sylvain RAVOT
Jérémie BELDA
David DUPUY
Alain LARRAUFIE
Nicolas FRUCHARD
Hélène LAMBLOT

Présentation de l'objet de l'association :

L'association a pour objet : de développer le Jeu d'Echecs, notamment via les moyens d'action de l'article 4 des statuts :

4 Moyens d'action

Les moyens d'action de l'association peuvent être :

- Faciliter la pratique du Jeu d'Échecs dans les établissements liés aux domaines des scolaires, de la santé, du handicap, de l'animation ...
- Créer des comités de pilotage permettant de développer toutes activités favorables au Jeu d'Échecs
- Organiser des formations diplômantes pour les professionnels du Jeu d'Échecs.
- Construire, collecter et diffuser les outils qui aideront au développement du Jeu d'Échecs.
- Recenser les expériences des acteurs des Échecs français, les traiter puis les communiquer au plus grand nombre.
- Recenser les offres et demandes d'emploi en France.
- Diffuser de l'information échiquéenne dans la presse et les revues.
- Et en général toutes activités favorables au développement du Jeu d'Échecs.

Siège social

Le siège social est : Mairie Annexe - Pôle Associatif du Petit Collège 5 place du Petit Collège - 69 005 Lyon

• Montant de la cotisation

Il est décidé que le montant unique de la cotisation est de 30 €.

Vote pour les statuts et le siège social proposés :

VOTANTS 10*
EXPRIMES 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSENTIONS 0

Élection du Conseil d'Administration

Après discussion et vote il est déterminé que le CA se compose de :

M. Christophe LEROY

Mme Martine HEMAIN

- M. Éric DIDIER
- M. Jean-Claude VARLET
- M. Michel BARBE
- M. Louis GONZALEZ
- M. Sylvain RAVOT

▲ Élection du bureau

Le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité des présents :

M. Christophe LEROY Président

Mme Martine HEMAIN Trésorière

M. Éric DIDIER Secrétaire

^{* 4} présents ont dû partir avant l'heure du vote.

Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication
 M. Christophe LEROY, nouveau Président, est nommé pour réaliser toutes les déclarations pour cette nouvelle association.

Dès réception du récépissé de la Préfecture il est décidé d'ouvrir un compte bancaire à Lyon.

Pot de l'amitié

Il est 21h45 et les adhérents entament le pot de l'amitié.

A Lyon, le 21 septembre 2011

Le Président Christophe LEROY Le Trésorier Martine HEMAIN Le Secrétaire Éric DIDIER